

Ecole élémentaire Marie Curie
16 600 Magnac-sur-Touvre

La directrice
s/c de Monsieur l'Inspecteur de circonscription

Objet : Compte-rendu du troisième conseil d'école du mardi 10 juin 2025

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves :

Mr Damien Aupy, Mme Caroline Dindinaud, Mme Magali Fargeot-Descamp, Mme Laura Giry, Mme Emilie Haro, Mme Christelle Krebs, Mme Marie Lavauzelle

Représentants du conseil municipal :

Madame Catherine Gazeau

Les enseignants :

Mesdames Stéphanie Julien, Corine Menaut-Charrier, Amélie Raynaud, Laudine Robin
Monsieur Fernando Guedes

Personnes excusées :

Monsieur l'Inspecteur de circonscription
Monsieur Cyrille Nicolas, maire de Magnac-sur-Touvre

Mesdames *Barussaud Taccard*, Devernay, Dupeux, *Elkrerarfi*, Lenoir, Pagnoux, Papiau, Sarlange

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 10 juin 2025 à 18h.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Effectifs pour la rentrée 2025-2026, répartition et équipe enseignante.**
- 2) Bilan des projets de l'année 2024-2025**
- 3) Nouveaux programmes et axes du projet d'école**
- 4) Questions diverses**

1. Effectifs pour la rentrée 2025-2026, répartition et équipe enseignante.

L'équipe a commencé à se réunir pour échanger sur la répartition des classes en fonction du nombre d'élèves.

Une répartition a été retenue pour le moment sachant que des modifications pourront avoir lieu en fonction de nouvelles inscriptions pour équilibrer au mieux les classes.

Comme chaque année, des critères sont définis pour la répartition entre les deux écoles pour les élèves de CM1 :

- Lieu de résidence (proximité de l'école)
- Fratrie

CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2
22	11 + 12 23	23	23	9 + 13 22	14 + 7 21	24
158 élèves						

Les futures classes seront affichées le vendredi 27 juin.

Nous demandons aux parents de faire confiance à l'équipe pédagogique pour la répartition. Aucune modification aura lieu une fois les classes affichées.

Le vendredi 27 juin, une intégration dans chaque future classe aura lieu. Ce sera l'occasion de rencontrer le futur enseignant pour chaque élève.

L'équipe enseignante changera légèrement.

Madame Raynaud, qui n'est pas titulaire du poste, ne pourra pas rester sur l'école.

Un nouvel enseignant sera nommé avant la fin de l'année.

La directrice présente, au nom de l'équipe, tous ses remerciements à Madame Raynaud pour son travail sérieux et son investissement au sein de l'équipe.

Bonne continuation au sein du département de la Charente.

Madame Bats, décharge de Madame Julien, depuis l'année dernière, quittera le département pour rejoindre la Gironde. Un nouvel enseignant fera la décharge de direction pour l'année prochaine.

2. Bilan des projets de l'année 2024-2025

Projets culturels et artistiques :

- ✚ Ecole et cinéma : toutes les classes sont allées voir trois films au cours de l'année au CGR d'Angoulême. La coopérative scolaire a financé les entrées du cinéma et la municipalité a financé les cars. L'équipe remercie les conseillers municipaux.
- ✚ Cinq classes ont accueilli un auteur ou un illustrateur dans le cadre du Festival du livre de Ruelle-sur-Touvre. Des rencontres toujours très riches aussi bien pour les élèves que pour les enseignants.
- ✚ Les classes de CP/CE1 et CE1 ont participé à des séances de percussions avec le conservatoire d'Angoulême.
- ✚ Exposition à la médiathèque de Magnac-sur-Touvre sur « Les papeteries de Veuze » pour les élèves de CM1 et de CM2. L'occasion pour les élèves de découvrir l'évolution de l'industrie en un siècle et de comprendre comment le papier était fabriqué.

Projets sportifs :

- ✚ Rencontres USEP pour les classes de CE2/CM1/CM2 : plusieurs rencontres handball, rugby à Magnac-sur-Touvre et dernièrement multi activités à Brie.
Il s'agit de rencontres sportives au cours desquelles les élèves apprennent à jouer ensemble : inclusion, solidarité et vivre ensemble restent les valeurs de l'USEP. Chaque équipe est constituée de joueurs de différentes écoles pour ainsi favoriser les échanges entre tous et notamment les filles et les garçons.
L'équipe remercie la municipalité pour le financement du transport dans la vallée de Brie.
- ✚ La classe de CP/CE1 a également participé à une rencontre USEP handisport avec une classe de l'école de Brie.
- ✚ Le cycle natation s'est déroulé sur neuf séances pour les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CM1 de Marie Curie.
Pour rappel, la natation est obligatoire en CM1 ou en CM2. Sur l'école de Relette, le cycle a lieu tous les deux ans.
L'année prochaine, les classes de CP, CP/CE1, CM1 et CM2 auront un cycle natation.
L'équipe remercie la mairie pour le financement des entrées piscine ainsi que des cars.

Projets sciences et environnement :

- ✚ Les projets dans le cadre d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, proposés par le Grand Angoulême sont terminés.
 - CP/CE1 : l'eau, intervention d'une plasticienne. Visite de la station d'épuration et découverte des sources de la Touvre.
 - CE1 : Compost avec une animation artistique
 - CE2/CM1 (classe Mme Robin) : Consommer responsable avec la même intervenante plasticienne.

- ✚ Une sortie de fin d'année aura lieu pour les élèves de Marie Curie.
Le jeudi 19 juin, les CP et CE1 iront visiter **le musée Le Cormenier**, dans la Vienne, pour plonger dans la vie de Pierre, né il y a cent ans. Un travail sur l'école du début du XXème siècle et sur l'eau à la campagne autrefois.
Le lundi 30 juin, les CE2 et CM1 de Marie Curie iront au **Chambon** pour pratiquer de l'accrobranche pour les uns et de l'escalade pour les autres. Une randonnée sera également proposée en deuxième activité.
La coopérative scolaire ainsi que l'APE financeront ces deux sorties.
- ✚ Le séjour à Saint Lary approche pour les élèves de CM1/CM2 de Relette. Le départ aura lieu le mercredi 18, pour un retour le mardi 24 juin. Au programme : randonnées, visite de la centrale hydro-électrique, construction de cabanes et grillades.
Ce séjour est financé par le conseil général, la coopérative scolaire, la municipalité, l'APE, les parents ainsi que le Crédit Mutuel qui a octroyé une aide exceptionnelle.
Une restitution sera proposée aux parents le lundi 30 juin à 18h dans la salle des fêtes de la mairie.
-

3) Nouveaux programmes et axes du projet d'école

Des nouveaux programmes seront mis en place à la rentrée 2025-2026.

L'équipe a travaillé à plusieurs reprises sur ces nouveaux programmes avec les enseignantes de l'école maternelle.

Des programmations de cycle ont été élaborées en français et en mathématiques.

Après analyse des évaluations nationales, des axes précis de travail ont été retenus :

- Vocabulaire
- Le geste d'écriture
- Calcul mental
- Résolution de problèmes
- Egalité filles/garçons
- Continuité pédagogique entre l'école et la maison

L'équipe enseignante a travaillé sur le projet d'école et a réfléchi sur des projets spécifiques à mettre en place pour les années à venir autour des axes ci-dessus.

4. Questions diverses :

- a) Pourquoi **le jardin derrière la garderie**, n'est-il pas systématiquement utilisé pour les temps de récréation surtout sur les périodes de beaux jours pour le bien-être des enfants : courir sur de l'herbe et être au contact de verdure peut s'avérer plus agréable et bénéfique que le goudron ?

Madame Julien a proposé, depuis plusieurs semaines, au personnel municipal de la pause méridienne, d'emmener les élèves dans le jardin.

Pour permettre des récréations plus vertes, il faudra entretenir régulièrement le jardin.

Sur le temps des petites récréations (15 minutes), l'occupation du jardin reste compliquée. Les toilettes sont à l'opposé, sur la cour supérieure de l'école.

b) Entretien et assurance du matériel informatique

Les écoles sont équipées de matériel informatique.

Aucun contrat de maintenance n'a été souscrit jusqu'à présent.

Est-ce envisagé ?

Le matériel est-il assuré ?

Un courrier émanant des deux directrices a été adressé à Monsieur Le Maire pour évoquer ces deux points.

- c) **Le projet « Consommer responsable »** de la classe de Madame Robin a abouti à la réalisation d'une douzaine d'affiches.
Madame Julien a demandé à la mairie s'il était possible de les afficher sous le préau. Pour un affichage plus durable, l'encollage des affiches serait réalisé. En novembre, voire décembre, il faudrait envisager de les enlever.
Madame Gazeau en parlera avec un employé communal pour la validation de cet affichage.
- d) Le dispositif « Lire et faire lire » a été mis en place au cours du dernier trimestre auprès des élèves de CP sur la pause méridienne de 12h30 à 13h.
Une personne bénévole est intervenue le vendredi sur des groupes de 6 élèves.
Ce dispositif sera probablement reconduit avec une nouvelle intervenante lors de l'année scolaire prochaine.
- e) Les conseillers municipaux envisagent de proposer une mission « Service National Universel ». Un lycéen bénévole pourrait intervenir sur des activités physiques et sportives lors de la garderie ou de la pause méridienne, sur un minimum de 84h.
Les membres du conseil accueillent favorablement cette initiative, tout en soulignant qu'il faut être vigilant quant aux interventions des personnes extérieures à l'école.

Le conseil d'école s'est terminé à 18h40.

La directrice remercie les membres du conseil d'école pour leur engagement au cours de cette année scolaire. Des remerciements plus particuliers sont adressés aux parents qui quittent l'école primaire pour se diriger vers un établissement supérieur et qui se sont montrés actifs au cours des années de l'école primaire de leurs enfants.

La directrice
Stéphanie JULIEN